

COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 1^{er} avril 2026 – 19h30

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le mercredi 1^{er} avril 2026 à 19h30 sous la présidence de M. MONIER, Maire.

Date de convocation : 26 mars 2026

Etaient présents : Mme DIAT, M PISSOCHET, Mme MARTINET SCHIRCH, M ATHAYNE, Mme PERICHON, M RENON, Mme DESVIGNE, M ALLAIN, Mme CHAMPEL, M THIERRY, Mme MORAND, Mme FAURE, Mme BENCHIHA, Mme SAMIER HEVIN, Mme PARRET BONMARTIN, M TAUVERON, M DAVAUD, M SAUVESTRE, M OLIVEIRA, Mme BONNIFACE, M DESMARAIS, M DELHAY, M EDIER, Mme PAGE, M GUILBERT ;

Étaient absents : /

Pouvoirs : M MARTINANT (à M. EDIER) ;

Secrétaire de séance : Mme DIAT ;

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire désigne Mme DIAT pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Mme COULOMNIER, Directrice Générale.

Compte-rendu des précédentes séances

Le compte rendu de la séance du 5 mars 2026 et le procès-verbal de la séance du 20 mars, adressés préalablement à l'assemblée, sont approuvés à l'unanimité.

1- FINANCES / Adoption du Règlement budgétaire et financier

Le conseil, à l'unanimité, approuve le Règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat.

2- FINANCES / Compte Financier Unique - Budget ville 2025

Le conseil, par 22 voix pour et 4 abstentions (M EDIER, M MARTINANT, Mme PAGE, M GUILBERT), approuve le compte financier unique 2025 – budget principal.

3- FINANCES / Compte Financier Unique - Budget assainissement 2025

Le conseil, par 22 voix pour et 4 abstentions (M EDIER, M MARTINANT, Mme PAGE, M GUILBERT), approuve le compte financier unique 2025 – budget annexe de l'assainissement.

7- Fixation du nombre de membres au sein du Conseil d'administration du CCAS

Le conseil, à l'unanimité, fixe le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS à 8, plus le Maire, Président.

8- Election des membres du Conseil municipal au sein du CCAS

Le conseil, à l'unanimité, désigne les élus suivants comme membre du Conseil d'administration du CCAS en plus du maire, Président :

- Monique FAURE ;
- Bernadette PERICHON ;
- François ATHAYNE ;
- Anne PAGE.

9- Désignation des mandataires pour siéger au Conseil d'administration de la Société Publique Locale 277

Le conseil, par 23 voix pour et 4 contre (M EDIER, M MARTINANT, Mme PAGE, M GUILBERT), désigne les élus suivants comme mandataires pour siéger au Conseil d'administration de la Société Publique Locale 277 :

Jean Noel Monier ;
Dominique Diat ;
Fabrice Pissochet ;
Christelle Martinet-Schirch ;
Bernadette Périchon ;
Stephane Renon ;
Michel Oliveira ;
Marie-Claude Samier-Hévin ;
Claude Thierry.

Le 02/04/2026

Le Maire,

Jean Noel MONIER

